

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2019

Absents excusés : Monsieur BREMOND Henri – GOUIRAND Alain  
Secrétaire de séance : Madame BONETY Myriam

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour, à savoir :

## 1) Vote Budget Primitif 2019 :

Monsieur Le Maire donne lecture du budget primitif 2019 de la commune et soumet

Les propositions au vote :

### Section de fonctionnement

#### **Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 011 – Charges à caractère général = 260 390.00 €

Chapitre 012 – Charges de personnel, frais assimilés = 458 000.00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante = 99 435.00 €

Chapitre 66 – Charges financières = 5 000.00 €

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement = 30 500.00 €

**TOTAL des dépenses de fonctionnement = 853 325.00 €**

#### **Recettes de fonctionnement :**

Chapitre 70 – Produits services, domaines et ventes = 52 100.00 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes = 573 583.00 €

Chapitre 74 – Dotations et participations = 157 642.00 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante = 70 000.00 €

**TOTAL des recettes de fonctionnement = 853 325.00 €**

### Section d'Investissement

#### **Dépenses d'investissement :**

Chapitre 16 – Emprunts et dettes = 25 500.00 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles = 40 000.00.00 €

Chapitre 041 – opérations patrimoniales = 35 000.00 €

**TOTAL des dépenses d'investissement = 100 500.00 €**

#### **Recettes d'Investissement :**

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers = 35 000.00 €

Chapitre 21 = Virement de la section de fonctionnement = 30 500.00 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales = 35 000.00 €

**TOTAL des recettes d'investissement = 100 500.00 €**

L'assemblée à l'unanimité donne un AVIS FAVORABLE au Budget Primitif 2019 de la commune.

## 2) Questions diverses :

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée la demande de participation du Collectif D-Day Provence et le JEEP MEMORY PROVENCE qui proposent un projet de manifestations pour célébrer le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Provence. Cette manifestation sera marquée par le passage dans les communes, d'un convoi composé de troupes à pied et différents véhicules militaires Français, Alliés, et sans oublier les Résistants. La participation s'élève à 300.00 €, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de se renseigner auprès des autres communes concernées par ce défilé, pour savoir si toutes participeront, avant de se prononcer.

Fin de la séance : 20 H 00

Le Secrétaire de séance,  
BONETY Myriam

Monsieur Le Maire,  
GENTY Guy